

**DÉSIGNATION DE DEUX PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL**

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et notamment leur article 8 ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration validé le 9 décembre 2021 ;

Vu l'appel à candidature publié le 14 septembre 2023 sur le site internet de l'Université ;

Vu le Curriculum vitae et la lettre de motivation des candidats.

Considérant que suite à la démission d'une personnalité extérieure issue d'une entreprise intervenant dans l'un des champs de compétence de l'université, et d'une personnalité extérieure issue d'une association reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général agissant au niveau national ou international et dans l'un des champs de compétence de l'université, il a été procédé à un nouvel appel public à candidatures, afin de pourvoir ce siège pour la durée du mandat restant à courir, dont le terme est fixé au 9 décembre 2025 ;

Considérant que trois candidatures ont été reçues dans les délais et ont été portées à la connaissance des membres de droit et membres élus du conseil d'administration ;

Considérant qu'il a été demandé aux membres du conseil réuni, en distanciel, le 19 octobre 2023 de se prononcer sur ces candidatures ;

Délibère

Article Unique

Les membres élus et les membres de droit du conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel désignent à la majorité des 19 membres présents et représentés, soit 16 votes pour et 3 abstentions, Madame Anne-

Valérie CORNUAULT GOULARD et Monsieur Boris LEPAROUX, en qualité de personnalités extérieures siégeant au conseil d'administration de l'établissement.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
À Champs-sur-Marne, le 19 octobre 2023

